



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Culture: publications

Question écrite n° 39214

Texte de la question

M Roland Dumas appelle l'attention de M le Premier ministre sur une publication recente du ministere de la culture et de la communication intitulee : « Lettre internationale ». Cette lettre trimestrielle, vendue pour un prix theorique de 2 francs, est destinee, selon le chef du service des affaires internationales de ce ministere, aux ambassades de France et a leurs services culturels, aux instituts et centres, ainsi qu'aux alliances francaises. Peut-il preciser si cette publication n'empiete pas sur les competences et le role du ministere des affaires etrangeres qui s'acquittait de ce role auparavant et continuera a le faire ou si cette publication est destinee, a la veille des echeances electorales, a valoriser le ministere de la communication dans le cadre d'une depense nouvelle dont la justification n'est ni evidente, ni demontree ?

Données clés

Auteur : [M. Dumas Roland](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39214

Rubrique : Ministeres et secretariats d'etat

Ministère interrogé : Service du Premier Ministre

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 avril 1988, page 1594